

## Les nouveaux avantages de la solution GPL pour les flottes automobiles



Rendez-vous GPL à l'Atelier "Quelles énergies en 2017"  
Les Rencontres Flotauto - Grande Halle de la Villette Paris  
Jeudi 9 mars de 14h30 à 15h30  
<https://www.rencontres-flotauto.com/>

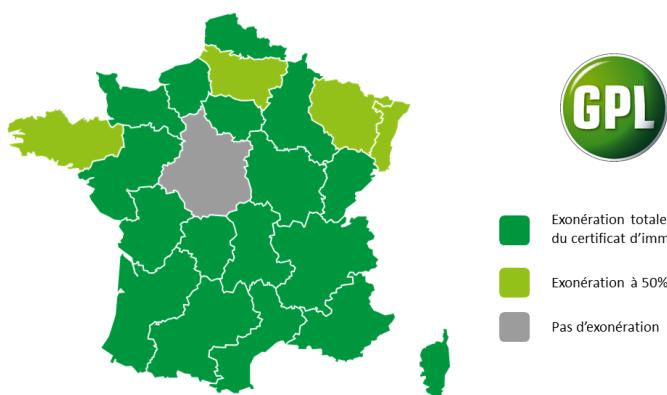
Joël Pedessac – Directeur Général du CFBP - Comité Français du Butane Propane, présentera les nombreux avantages de la solution GPL lors de l'Atelier "Quelles énergies en 2017 ?" des Rencontres Flottes Auto. Cet atelier fera le point après "le tout diesel", sur les motorisations dont s'équiperont les flottes automobiles dans les dix ans à venir, les prestataires et l'offre. L'occasion d'évoquer les avantages fiscaux & économiques indéniables pour les gestionnaires de flottes et les nouvelles dispositions fiscales en faveur du GPL en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Aujourd'hui plus que jamais, le GPL offre aux entreprises une solution pour rouler plus propre et moins cher toute l'année.**

### **Avantages fiscaux**

- Récupération totale de la TVA sur le GPL et déductibilité de la TVA sur les achats essence en complément
- Exonération de TVS (Taxe sur les Véhicules de Société) : les véhicules GPL qui émettent moins de 110g de CO2/km sont exonérés de TVS durant les deux premières années de mise en circulation.
- **Cartes grises gratuites dans encore plus de régions**  
Désormais les véhicules GPL bénéficient de la gratuité de la carte grise dans la quasi-totalité des régions (hors Centre Val de Loire) et d'une réduction de 50% en Bretagne, Alsace, Lorraine et Picardie.

### TARIF DES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION GPL



La fiscalité, et en particulier la TVS, est l'un des principaux critères pris en compte par les gestionnaires de flottes automobiles pour le choix d'un type de carburant. C'est un levier important pour diversifier le mix des flottes automobiles et développer la part des énergies alternatives. Une incitation pour les gestionnaires de flottes automobiles à diversifier, à moindre coût, la motorisation de leur parc tout en répondant aux objectifs de réduction de CO<sub>2</sub>, de polluants du type NOx et particules (d'autant plus avec le développement des biogaz comme le BioGPL).

### **Avantages économiques**

- Un prix bas toute l'année : en 2016, le prix du carburant GPL s'est affiché en moyenne à 0,70€/L à la pompe dans plus de 1 750 stations services réparties sur tout le territoire.
- Le coût annuel de carburant est en moyenne 27% moins élevé que l'essence (sur la base d'une consommation de 6l/100km pour le véhicule essence et de 7.5l/100km pour le véhicule GPL et pour un kilométrage annuel de 15 000 km (source Ademe)).
- La combustion du GPL ne produit pratiquement pas de particules et limite significativement les émissions de NOx, tous deux responsables de maladies respiratoires. Elle produit en moyenne 15 % de CO<sub>2</sub> de moins que le même moteur fonctionnant à l'essence
- Les véhicules GPL bénéficient de la vignette Crit'air 1, qu'importe leur année d'immatriculation et sont autorisés à rouler en cas de pics de pollution
- Stationnement : de nombreux parkings et collectivités offrent des réductions spécifiques
- L'arrivée en 2017 de bioGPL permettra d'améliorer le bilan en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>.

### **Une offre double**

Il est possible d'équiper une flotte d'entreprise de véhicules en GPL via

**1 - l'achat d'un véhicule GPL chez un constructeur, dont Fiat, Ope, Citroën... qui en propose dans leur gamme.** Liste complète : <http://www.cfbp.fr/offres-des-constructeurs>  
Avantage : un véhicule GPL est moins cher à l'achat qu'un véhicule diesel

**2. la transformation au GPL d'un modèle essence de la marque de son choix par un installateur professionnel.** Il est possible de faire équiper au GPL la quasi-totalité des véhicules essence neufs ou d'occasion correctement entretenus. L'adaptation au GPL coûte environ 1 500 à 3 000 € en fonction du modèle et de la cylindrée du véhicule d'origine. C'est une solution à moindre coût pour rouler en polluant moins sans renouveler l'intégralité de la flotte de véhicules.

### **A propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession. Pour plus d'informations : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr), [www.gpl.fr](http://www.gpl.fr)



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)